

PRÉSENCES

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES :

Gaudet, Kenneth - président	Clare
d'Entremont, Jeanelle - v-présidente	Argyle
Benoit, Alfred	Pomquet
Breau, Jérôme	Truro
Comeau, Lucien	Halifax
Cottreau, Marcel	Clare
Craig, Marthe	Halifax
DeViller, Clyde	Argyle
Jacquard, Donald	Argyle
Larade, Joeleen	Inverness
Lavigne, Hélène	Greenwood
LeFort, Léonard	Inverness
LeFort, Marcel	Sydney
Marchand, Louise	Richmond
Middleton, Hank	Rive-Sud
Samson, Blair	Richmond
Surette, André	Halifax
Thériault, Sophie	Clare

ABSENCE MOTIVÉE :

PERSONNEL :

Comeau, Michel	directeur général
Comeau, Joyce	secrétaire du Conseil par intérim
Saulnier, Janine	trésorière

OBSERVATRICES :

Redmond, Doreen	ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Laflamme, Marie-Andrée	coordonnatrice des communications par intérim

Samedi 20 janvier 2018

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

À 9 h 00, le président ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum.
Joyce Comeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Blair Samson, appuyé par Marcel LeFort, propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

RÉUNION 241 (régulière), bureau de la région centrale à Dartmouth

Léonard LeFort, appuyé par André Surette, propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre régulière du 9 décembre 2017 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS

Le suivi aux résolutions 241 est déposé.

5. AFFAIRES DU CONSEIL

5.1 MEMBRES AUX COMITÉS EXTERNES

À titre d'information, le comité des communications de l'ACSNÉ n'existe plus.

Résolution 242-01

André Surette, appuyée par Hélène Lavigne, propose que Blair Samson soit nommé substitut au Comité directeur de l'immigration francophone.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2 SIGNATURE DE L'ENTENTE ENTRE LE CSAP ET L'U. SAINTE-ANNE

Il a une clause qui a été ajoutée à cette entente. Dorénavant, le CSAP aura accès privilégié aux étudiants en éducation et l'Université aura accès privilégié aux élèves de 11^e et 12^e années.

Résolution 242-02

Louise Marchand, appuyé par Léonard LeFort, propose que le Conseil accepte la nouvelle entente entre le CSAP et l'Université Sainte-Anne, avec l'ajout de la clause donnant accès privilégié aux élèves des deux institutions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.3 GRANDIR EN FRANÇAIS

Kenneth Gaudet, appuyé par Hélène Lavigne, propose que le Conseil se réunisse en comité plénier pour discuter le point 5.3.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mme Jeanelle d'Entremont préside le comité plénier.

FIN DU COMITÉ PLÉNIER

Donnie Jacquard appuyé par Alfred Benoit, propose que le Conseil sorte du comité plénier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER

Le point 5.3, Grandir en français, a été discuté et une motion doit être faite à ce sujet.

Blair Samson a lu la motion qu'il propose et elle a été appuyée par Louise Marchand. Avant de passer à la question, il a été demandé d'apporter un changement à la motion : remplacer « le processus » par « une étude ». Blair Samson est d'accord d'apporter ce changement à sa motion et Louise Marchand appuie la motion avec le changement.

Blair Samson demande pour un vote enregistré.

Résolution 242-03

Blair Samson, appuyée par Louise Marchand, propose que le CSAP commence une étude pour mettre en place *Grandir en français à l'âge de 3 ans* pour être mis en place dès que l'administration a l'information nécessaire pour le faire. Il est attendu que le projet pilote se fera dans les écoles où il a des éducatrices qualifiées et que l'espace est disponible. Le financement de ce projet proviendra de l'argent fédéral.

En faveur : Blair Samson, Donnie Jacquard, Jérôme Breau, Clyde deViller, Léonard LeFort, Joeleen Larade, Hélène Lavigne, André Surette, Louise Marchand, Marcel LeFort, Alfred Benoit, Hank Middleton, Sophie Thériault, Jeanelle d'Entremont

Opposé : Marthe Craig, Marcel Cottreau, Lucien Comeau, Kenneth Gaudet

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

6. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

6.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

6.2 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le rapport est déposé.

Le directeur général informe les membres du Conseil que la transition des écoles élémentaires de la région de Clare a commencé.

6.3 RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

6.4 RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport est déposé.

6.5 RAPPORT DU COMITÉ D'ÉDUCATION

Le rapport est déposé.

6.6 RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

Le rapport est déposé.

6.7 RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le rapport est déposé.

6.8 RAPPORT DU COMITÉ ORGANISATEUR : ACSNÉ 2018 (1^{er} décembre 2017)

Le rapport est déposé.

6.9 RAPPORT DU COMITÉ ORGANISATEUR : ACSNÉ 2018 (18 décembre 2017)

Le rapport est déposé.

Sophie Thériault, appuyée par Blair Samson, propose que le Conseil se réunisse en comité plénier.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Mme Jeanelle d'Entremont préside le comité plénier

7. COMITÉ PLÉNIER

7.1 Demande de voyage des écoles, procédure

7.2 Comités permanents du Conseil

7.3 Structure des comités (mandats/objectifs)

7.4 Prévion du plan stratégique du CSAP

8. FIN DU COMITÉ PLÉNIER

Blair Samson, appuyé par Léonard LeFort, propose que le Conseil sorte du comité plénier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER

7.1 Demande de voyage des écoles, procédure

Une ébauche de la procédure a été remise à titre d'information. L'administration pourrait préparer une ébauche de la politique pour le comité des politiques

7.2 Comités permanents du Conseil

Ce point nécessite une motion si on veut essayer cette nouvelle manière de faire.

Résolution 242-04

Blair Samson, appuyée par Hélène Lavigne, propose qu'à titre d'essai que le comité d'éducation soit composé de tous les membres élus du conseil et que ce comité se rencontre lors du comité plénier à une prochaine réunion du conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.3 Structure des comités permanents (mandats / objectifs)

Revoir les objectifs des comités pour la prochaine réunion du conseil.

7.4 Prévion du plan stratégique du CSAP

Résolution 242-05

Marcel LeFort, appuyé par Hank Middleton, propose qu'on accepte que le Plan stratégique 2013-2018 soit prolongé d'une année, c'est-à-dire, jusqu'à 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Donnie Jacquard, appuyé par Clyde DeViller, propose que le conseil se déroge du règlement 8.03 pour cette réunion parce qu'il semble avoir une confusion par rapport au montant de temps alloué pour la présentation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10. COMITÉ À HUIS CLOS

Hélène Lavigne, appuyée par Blair Samson, propose que le Conseil se réunisse à huis clos.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

Marcel Cottreau, appuyé par Alfred Benoit, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente rapporte que le Conseil a traité les cas confidentiels 2018-01, 2018-02, 2018-03, 2018-04, 2018-05, 2018-06, 2018-07, 2018-08 et 2018-09 ainsi que le rapport de suspensions du 4 décembre 2017 au 12 janvier 2018.

Résolution 242-06

Donnie Jacquard, appuyé par Blair Samson, propose que suite à la demande de proposition RFP-CSAP-2017-02, que le Conseil scolaire acadien provincial nomme la firme White Perkins Associates à titre de vérificateur externe annuel du Conseil pour un premier terme de trois ans débutant avec l'année fiscale 2017/2018 avec possibilité de prolongation jusqu'à 2 années supplémentaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. DÉPÔTS**13.1 CORRESPONDANCE****14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Manque d'espace dans les écoles.
- Transport scolaire

15. ÉCOLES DU CSAP**15.1 DEMANDE DE VOYAGE : ÉCOLE DU CARREFOUR****Résolution 242-07**

André Surette, appuyé par Jérôme Breau, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École du Carrefour à l'Expo-sciences qui aura lieu à Shanghai, Chine, pour les élèves impliqués de 9^e et 10^e années, allant du 16 au 24 juillet 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15.2 DEMANDE DE VOYAGE : ÉCOLE SECONDAIRE DE PAR-EN-BAS

Résolution 242-08

Lucien Comeau, appuyé par Clyde deViller, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École secondaire de Par-en-Bas au Québec, pour les élèves de la 10^e année, du 2 au 6 mai 2018

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15.3 DEMANDE DE VOYAGE : ÉCOLE SECONDAIRE DE PAR-EN-BAS

Résolution 242-09

André Surette, appuyé par Jérôme Breau, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École secondaire de Par-en-Bas aux pays de l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Suisse pour les élèves de la 12^e année, allant du 8 au 17 mars 2018.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ.

16. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

Les 3 et 4 mars 2018. Lieu à être déterminé.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 15 h 15, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Sophie Thériault, appuyée par Donnie Jacquard, propose de lever la séance.

Kenneth Gaudet,
Président

Joyce Comeau,
Secrétaire du Conseil par intérim